

Qui est concerné ?

Tous les personnels, quels qu'ils soient : Médecins, Pharmaciens, Dentistes, Biologistes, Sages-femmes, Cadres de santé, Infirmier(e)s, Aides-soignant(e)s, Kinésithérapeutes, Podologues, Orthésistes, Ergothérapeutes, Orthophonistes, Orthoptistes, Biomédicaux, Technicien(e)s de laboratoires, Psychologues Diététicien(ne)s, Secrétaires, Formateurs...
Seul ou en équipe !!!

En pratique Comment faire ?

- Tout d'abord **n'hésitez pas à nous contacter** par téléphone (3 5691) ou mail (extracteur-innovation@chu-montpellier.fr) dès que vous avez une question ou une idée. Nous vous répondrons rapidement.
- Nous programmerons **une rencontre** pour prendre connaissance de votre projet et de vos désirs pour le mettre oeuvre. Nous déciderons alors ensemble **une série de rendez vous** au rythme ou vous le souhaitez, pour trouver un avenir à votre innovation.
- **Une fois optimisé puis soumis au comité de sélection** de l'extracteur d'innovation, des options vous seront proposées pour continuer vers un succès mérité.

En attendant « Soyez discrets !!! » car il ne faut pas communiquer avant la protection de votre idée.



Nous contacter

Extracteur d'innovation
extracteur-innovation@chu-montpellier.fr

Dr. Christophe BONNEL, Chargé de mission
c-bonnel@chu-montpellier.fr
Tel : 06 52 07 55 21

Secrétariat

Tel : 04 67 33 56 91
(8h30 à 12h et 13h30 à 17h)

Comité de pilotage

Directeur : Pr. Vincent COSTALAT
v-costalat@chu-montpellier.fr

Co-directeur : Pr. Nicolas GIRAUDEAU
n-girardeau@chu-montpellier.fr

Cellule de valorisation du CHU
Jimmy OROSCO, Responsable Valorisation
j-orosco@chu-montpellier.fr

Soumission d'inventions

pi@chu-montpellier.fr

Adresse Postale :
Extracteur d'Innovation
Hôpital La Colombière – Pavillon 32
39 av. Charles Flahault
34295 Montpellier Cedex 5



Avec le soutien de  Montpellier Méditerranée Métropole



Innover à l'hôpital
C'est possible pour tous ...
Et en plus on vous aide !

EXTRACTEUR D'INNOVATION



Conception et réalisation Service Communication - 04 67 33 33 43 - 1117 - G. FAUCI@codification 01/18 C. BONNEL



CHU de Montpellier

Extracteur d'Innovation
Hôpital La Colombière
39 av. Charles Flahault – Pavillon 32
34295 Montpellier Cedex 5

www.chu-montpellier.fr

L'extracteur d'innovation en quelques mots

Pourquoi ?

Au contact des patients au quotidien, en tant que personnels du CHU, vous avez acquis une **expertise de terrain solide et reconnue**. Pour améliorer les pratiques, vous pensez parfois à des idées innovantes.

L'extracteur d'innovation est là pour que vos idées deviennent enfin des réalités. Et en plus, en cas de succès, vous en serez récompensés.

Comment ?

Tout d'abord en enregistrant que c'est bien vous qui en êtes à l'origine. Ensuite en vous **aidant à réfléchir** sur le projet. Et enfin, pour les projets prometteurs, **en trouvant et en mettant à disposition sur site les ressources technologiques** qui vous manquent. Nous permettons ainsi à votre projet d'évoluer rapidement.

Pas de risque financier ni professionnel pour vous car vous continuez votre mission de soin, et devenez le **réfèrent de l'aventure**, officiellement, en toute transparence car **une charte** est établie dès le début de cet accompagnement.

A la fin de cette extraction, parmi les valorisations envisageables, il y a la création **des startups innovantes, mais aussi quantités d'autres solutions**. Il est alors possible de continuer l'aventure sous différentes formes, tout en continuant à travailler normalement au CHU.

C'est donc du **gagnant /gagnant** pour tout le monde puisque le **patient** bénéficie d'innovations médicales plus rapidement. **Le porteur de projet réalise son projet et en retire un bénéfice**, tandis que **le CHU** acquiert de la notoriété et finance d'autres projets. Sans compter la **création d'emplois ou le dynamisme économique local**.

Parlez-en autour de vous !!!

Pour quel type d'innovation ?

Un **savoir-faire original**, une idée de **logiciel**, l'amélioration d'un **matériel médical** existant, d'un **accessoire**, d'un **équipement** hospitalier, ou la mise au point d'un nouveau **dispositif** pour gagner du temps, mieux diagnostiquer, mieux soigner, mieux prévenir, mieux gérer, mieux organiser, pour moins courir de risques, pour l'amélioration de l'éducation des patients ou des soignants.

Idéalement, il faut que ce soit nouveau et que nous puissions ensemble construire la preuve que cela intéressera d'autres usagers. Soumettez nous l'idée, nous le déterminerons ensemble en suivant une méthodologie bien établie.

En fait tout est possible !!!

La majorité des brevets ou des savoir-faire découlent d'idées toutes simples, souvent évidentes au point qu'on s'étonne de ne pas y avoir pensé avant !!!

On attend l'émergence de projets très ambitieux, très techniques ou au contraire très pragmatiques, centrés sur l'opérationnel.



L'équipe

L'équipe resserrée de l'extracteur d'innovation comporte des profils à **double-compétences** :

Médicale et Accompagnement entrepreneurial, avec de solides expériences dans le milieu de l'entreprise du dispositif médical.

Les spécialistes en valorisation sont aussi partie intégrante du suivi des projets.

Le tout est assisté par un **comité de pilotage** qui comporte des professionnels de santé ayant innové.

L'équipe est **soumise à la confidentialité** sur la nature des projets confiés.



L'extracteur agit en **complémentarité des circuits balisés**, « **formels** » de la recherche fondamentale ou appliquée à l'université et bien sur au sein du CHU Montpellier avec la recherche clinique.

L'extracteur d'innovation s'intéresse à toutes les **idées qui sont émises de manière « occasionnelle » ou « informelle »** à partir d'expériences pratiques, en dehors des programmes de recherche organisés, orientés sur des thématiques précises.

Souvent, il n'existe pas vraiment de chemin tout tracé pour ces projets et c'est là que l'extracteur pourra vous aider, de manière très proactive, à les rendre visibles, lisibles et attractifs.

L'extracteur d'innovation travaille main dans la main, avec les services de la recherche clinique et de l'innovation du CHU. Il est primordial qu'après avoir bien structuré un projet innovant, celui-ci puisse tout naturellement bénéficier en local de la riche expertise proposée au CHU pour des validations, des partenariats, des appels à projets.